

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

SIXIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023

Judi 20 avril 2023, à 17 h, sous la présidence de M. François Dornier.

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

PRÉSENCES

M. François Dornier
M. Raymond Lacroix (**absent**)
M. Michel Pineault
M. Robin Lavoie
M. Pierre-Luc Michaud
M. Kurt Vignola

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Myriam Michaud, secrétaire d'assemblée
Mme Vicky Boucher, directrice DRH (**sujet 23-06.03**)

23-06.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, M. François Dornier souhaite la bienvenue aux membres.

23-06.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. François Dornier, président, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

23-06.03 DAÉ – NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE OU D'UN DIRECTEUR ADJOINT, RESPONSABLE DES SPORTS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ : POUR ADOPTION

Mme Vicky Boucher, directrice des Ressources humaines, présente le point.

Lors de la séance du 28 février 2023, le comité exécutif procédait à la création d'un poste de direction adjointe, responsable des sports et services à la communauté, relevant de la direction des affaires étudiantes, ainsi qu'à la formation du comité de sélection (CE23-03.04).

Afin d'amorcer le processus de dotation du poste en question, l'offre d'emploi fut publiée le 1^{er} mars dernier, et le comité de sélection créé conformément à l'article 11.4 f) de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du cahier de gestion) procéda ensuite à des entrevues.

Au terme du processus de sélection, le comité est parvenu de façon unanime à faire une recommandation.

CONSIDÉRANT la vacance du poste ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du cahier de gestion) et celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-4 du cahier de gestion) ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection ;

Il est recommandé de procéder à la nomination de Monsieur Charles Doyle-Poirier à titre de directeur adjoint, responsable des sports et services à la communauté, dont l'entrée en fonction est prévue le 24 avril 2023.

Il est PROPOSÉ par Robin Lavoie, APPUYÉ par Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de Monsieur Charles Doyle-Poirier à titre de directeur adjoint, responsable des sports et services à la communauté, dont l'entrée en fonction est prévue le 24 avril 2023.

23-06.04 VARIA

23-06.05 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 10.

Le président
(M. François Dornier)

La secrétaire d'assemblée
(Mme Myriam Michaud)